


<p>PAYS RHIN-VIGNOBLE-GRAND BALLON</p> <p>PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR</p>	
<p>Département du Haut-Rhin</p>	<p>1^{er} SÉANCE, le 11 MARS 2015</p>
<p>Arrondissement de Guebwiller</p>	<p>Sous la présidence de M. Marc JUNG</p>
<p>Membres élus : 12</p>	<p>Membres présents : Marc JUNG, Sylvain WALTISPERGER, Henri MASSON, Gilbert MOSER, Jean-Pierre WIDMER, François BERINGER, Gilbert VONAU, André SCHLEGEL.</p>
<p>Membres présents : 8</p>	
<p>Membres absents : 4</p>	<p>Membres excusés et représentés: Michel HABIG</p> <p>Membres excusés et non représentés : Alain GRAPPE, Francis KLEITZ, Frédéric GOETZ.</p>
<p>Excusés : 4</p>	
<p>Procurations : 1</p>	<p>Absents non excusés : /</p>
<p>Date de la convocation : 04 mars 2015</p>	<p>Non membres invités et excusés : Anne LAPARRE-LACASSAGNE, Jean-Paul DIRINGER, Jean-Paul OMEYER, Jean-Marie BELLIARD, Alexis CLUR, Odile BOCQUET-HUNOLT.</p> <p>Assistaient en outre à la séance : René MATHIAS, Fabrice KRIEGER, Pascal JUNG, Jean GOETZ, Sarah MICHEL, Emilie KOST, Fabien GUILLAND, Elodie MERTZ, Caroline SIEGEL.</p>



Ordre du jour :

1. Dépenses

- 1.1 Dépenses de fonctionnement
- 1.2 Dépenses d'investissement

2. Recettes

- 2.1 Recettes de fonctionnement
- 2.2 Recettes d'investissement

3. Équilibre



**COMITE DIRECTEUR du PAYS
11 mars 2015 - 1ère séance**

Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 18h15.

POINT 1 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Point 1.1 - Dépenses 2015

Point 1.1.1 - Dépenses de fonctionnement

La section de fonctionnement est principalement constituée des dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services du Pays.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement envisagées par le Pays :

Types de dépenses	Montant	Remarques
Les charges à caractère général <i>Dépenses de fonctionnement courantes</i>	141 000,00 €	Les achats (les fournitures administratives). Les variations de stock (eau, électricité, déplacement, etc.). Les services extérieurs (entretien des locaux, études et recherches, primes d'assurance, affranchissements, etc.). Les autres services extérieurs (fêtes et cérémonies, indemnités au comptable, honoraires, publications, annonces et insertions, etc.).
Les charges de personnel	250 000,00 €	Ces dépenses regroupent les rémunérations et les diverses cotisations (médecine du travail, assurances du personnel etc.)
Les autres charges de gestion courante	10 000,00 €	Il s'agit des contributions et subventions versées par le Pays aux communautés communes membres du Syndicat ou à des personnes de droit privé.
Les amortissements	3 011,00 €	Chaque année des paiements sont réalisés et doivent être amortis (matériels informatique, mobiliers, frais l'élaboration de documents d'urbanisme, etc.).
Les autres dépenses : <i>Exceptionnelles et imprévues</i>	13 989,00 €	Cette somme est principalement prévue pour les dotations que fait le Pays lors des concours organisés. Elle est également utile lors des paiements exceptionnels (stagiaire, pénalités, etc.).
Total : 418 000,00 €		



Point 1.1.2 - Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement prévues concernent majoritairement des biens d'une certaine valeur dont le but est d'être utilisé à long terme (mobilier, site Internet, etc.). Dans notre cas, elles traduisent des frais liés à l'acquisition de logiciels ou de licences.

Le tableau ci-dessous présente les dépenses de fonctionnement envisagées par le Pays :

Types de dépenses	Montant	Remarques
Les immobilisations <i>Incorporelles</i> <i>Corporelles</i>	33 000,00 €	Achats (bureau, ordinateur, logiciels, etc.).
Total : 33 000,00 €		

Point 1.2 - Recettes 2015

Les frais de fonctionnement, projets et travaux décrits ci-dessus seront financés par les excédents de fonctionnement et d'investissement de l'année 2014, des subventions régionales, départementales, des subventions de l'Etat ainsi que par les contributions des collectivités membres.

Point 1.2.1- Recettes de fonctionnement

L'excédent de fonctionnement du budget 2014 de l'ordre de 201 151,23 € permettra de financer à 48% les frais de fonctionnement du Syndicat.

Comme l'année passée, la contribution des collectivités membres est fixée à 0,75 € par habitant selon les données du dernier recensement disponible.

Territoires	Contributions
CdC Centre Haut-Rhin	11 339,25 €
CdC Essor du Rhin	6 963,00 €
CdC Région de Guebwiller	29 185,50 €
Total Pays	47 487,75 €

Base de calcul : 0,75 €/hab (RGP, 2012).



Le tableau ci-dessous résume les recettes de fonctionnement envisagées :

Types de recettes	Montant	Remarques
Excédent reporté	201 151,23 €	Résultats reportés de l'exercice 2014.
Subventions des Communautés de Communes	47 487,75 €	Recette de la participation des Communautés de Communes (Cf. tableau ci-dessus).
Autres subventions reçues <i>Région Département Organismes divers (ADEME, FEDER, etc)</i>	164 999,25 €	Recette de la participation de l'État, la Région, le Département et des autres organismes (notamment du SCOT de 40 000 €).
Atténuations de charges de fonctionnement	4 361,77 €	Remboursements sur rémunérations du personnel
Total : 418 000,00 €		

Point 1.2.2 - Recettes d'investissement

Comme pour la section fonctionnement, les recettes d'investissement regroupent principalement l'excédent d'investissement 2014.

Le reversement du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA) ainsi que les recettes liées aux amortissements des frais d'immobilisations corporelles viennent s'ajouter à l'excédent de fonctionnement.

Le tableau ci-dessous résume les recettes d'investissement envisagées :

Types de recettes	Montant	Remarques
Excédent reporté	29 563,44 €	Résultats reportés de l'exercice 2014.
Dotations <i>FCTVA</i>	425,56 €	Cette recette concerne le reversement en 2015 du fond de Compensation pour la TVA.
Les amortissements	3 011,00 €	Il s'agit des dotations aux amortissements des immobilisations corporelles (documents d'urbanisme) et incorporelles (mobilier, site Internet).
Total : 33 000,00 €		



Point 1.3 - Équilibre

Le budget du Pays s'équilibrera à 451 000 euros.

Les élus du Comité directeur n'émettent aucune remarque et valident les orientations budgétaires proposées.

La séance est levée à 18h30.



**Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du Comité directeur du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon
Séance du 11 mars 2015 - 1ère séance**

Ordre du jour :

1. Dépenses
 - 1.3 Dépenses de fonctionnement
 - 1.4 Dépenses d'investissement

2. Recettes
 - 2.3 Recettes de fonctionnement
 - 2.4 Recettes d'investissement

3. Équilibre



**Suite du tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations
du Comité directeur du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon
Séance du 11 mars 2015 - 1ère séance**

Nom et Prénom	Qualité	Signature	Procuration
François BERINGER	Vice-Président Blodelsheim		
Frédéric GOETZ	Délégué Hirtzfelfden	Absent et non représenté	
Alain GRAPPE	Délégué Orschwihr	Absent et non représenté	
Michel HABIG	Vice-Président Ensisheim	Absent	Gilbert VONAU
Marc JUNG	Président Issenheim		
Francis KLEITZ	Délégué Guebwiller	Absent et non représenté	
Henri MASSON	Délégué Roggenhouse		
Gilbert MOSER	Délégué Niederhergheim		
André SCHLEGEL	Délégué Soultzmatt		
Gilbert VONAU	Délégué Biltzheim		
Sylvain WALTISPERGER	Délégué Munchhouse		
Jean-Pierre WIDMER	Délégué Niederentzen		